



Antenne Sud Kivu

Communiqué de Presse du 17 novembre 2020

L'Abbé aumônier Catholique et du Médecin Directeur de la prison centrale de Bukavu aux arrêts

L'Aumônier catholique de la prison centrale de Bukavu Abbé Adrien Cishugi et Médecin Directeur Docteur Pamela viennent d'être arrêté ce lundi 16 novembre 2020 à Bukavu.

Notre source anonyme contacté par le bureau provincial de AETA Sud Kivu affirme que les personnes présumées incriminées auraient détournés les biens destinés aux détenus de la prison centrale de Bukavu

Un des avocats des arrêtés estiment que la justice au Sud-Kivu est instrumentalisée par des individus qui ont déjà acheté certains magistrats du parquet général du Sud-Kivu.

Pour rappel, en Mai 2020, la prison centrale de Bukavu comptait 1653 détenus dont 07 nourrissons, 61 enfants, 39 femmes et 1546 hommes a-t-on appris mardi de sources concordantes

De janvier en octobre 2019, 45 décès ont répertoriés dans ce lieu carcéral. Les uns à l'hôpital provincial général de référence de Bukavu et d'autres au centre de santé de la prison centrale de Bukavu dont la plupart sont des mal-nourris. Ce qui affaiblit leurs immunités. Il y a apparition des dermatoses à cause de la promiscuité; des infections dues au mauvais état des toilettes et autres; les maladies sexuellement transmissibles sont en hausse, et tout cela est aggravé par le manque des médicaments notent les acteurs de la société civile du Sud Kivu qui visitent régulièrement les détenus de la prison centrale de Bukavu

AETA Sud Kivu se plaint des conditions de vie difficiles des détenus de cette maison carcérale

Eu égard à ce qui précède, **AETA Sud Kivu** :

A. Recommande aux autorités judiciaires :

1. De diligenter des enquêtes impartiales pour arrêter les détournés si les biens des détenus ont été détournés
2. D'écouter avec des voies juridiques autorisées les présumés incriminés Abbé Adrien CISHUGI et Dr Pamela MUSIMWA ; les libérer si aucune charge qui pèse contre eux
3. A libérer les personnes poursuivies pour des faits bénins et ayant purgé plus d'un quart de leurs peines et accélérer le processus de personnes éligibles à la libération conditionnelle dans le but de désengorger la prison centrale de Bukavu ayant à ce jour au moins 1.700 détenus qui présentent un état santé précaire

B. Invite l'Etat partie de :

1. Lutter contre la surpopulation carcérale dans les prisons du Sud-Kivu(Bukavu, Mwenga, Uvira, Kabare) notamment en privilégiant les mesures alternatives à la détention ;
2. Voter un budget conséquent pour la prise en charge alimentaire et les soins des détenus sur l'ensemble du territoire national ;
3. Allouer un budget aux prisons qui tiennent compte des effectifs des prisonniers et des exigences nutritives conformément aux standards internationaux sur le traitement des détenus notamment les Règles Mandela et de l'Ordonnance 344 du 17 septembre 1965 ;

Fait à Bukavu, le 17 novembre 2020

Pour le Bureau de AETA Sud Kivu

Secrétariat du Point Focal